

FEDERAL TRANSITION EMPLOI OPCVM

RAPPORT SEMESTRIEL
31/03/2023

ETAT DU PATRIMOINE EN EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	22 010 114,54
b) Avoirs bancaires	245 550,32
c) Autres actifs détenus par l'OPC	14 548,76
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	22 270 213,62
e) Passif	-60 234,93
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	22 209 978,69

* Les montants sont signés

NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION ET VALEUR NETTE D'INVENTAIRE PAR PART

Part	Type de part	Actif net par part	Nombre de parts en circulation	Valeur nette d'inventaire par part
FEDERAL TRANSITION EMPLOI Part A en EUR	C	1 460 082,95	13 379,416	109,12
FEDERAL TRANSITION EMPLOI Part GP en EUR	C	111,16	1,000	111,16
FEDERAL TRANSITION EMPLOI Part I en EUR	C	111,09	1,000	111,09
FEDERAL TRANSITION EMPLOI Part P en EUR	C	10 019 524,56	91 805,868	109,13
FEDERAL TRANSITION EMPLOI Part S en EUR	C	10 730 148,93	97 155,4052	110,44

ELEMENT DU PORTEFEUILLE TITRES

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
<p>A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-I du code monétaire et financier.</p> <p>Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.</p>	93,59	93,33
<p>C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.</p>	5,51	5,50
<p>D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.</p>		
<p>E) Les autres actifs.</p>		

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

REPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C) ET D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR DEVISE

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Euro	EUR	22 010 114,54	99,10	98,83
TOTAL		22 010 114,54	99,10	98,83

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

REPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C) ET D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR PAYS DE RESIDENCE DE L'EMETTEUR

Pays	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
FRANCE	83,86	83,63
SUISSE	5,51	5,50
ESPAGNE	4,45	4,43
LUXEMBOURG	2,82	2,81
ALLEMAGNE	2,47	2,46
TOTAL	99,10	98,83

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

REPARTITION DES AUTRES ACTIFS DU E) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR NATURE

Nature d'actifs	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Autres actifs		
Autres		
TOTAL		

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PERIODE EN EUR

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-I du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	3 585 624,40	4 035 819,37
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.		
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-I I du code monétaire et financier.		
E) Les autres actifs.		

INFORMATIONS DIVERSES

Etablissement dépositaire : CACEIS BANK FRANCE - 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 - Montrouge Cedex

Le relevé Périodicité Semestrielle détaillé de l'actif est disponible dans un délai de huit semaines à compter de la fin de la période. Il peut être transmis sur simple demande auprès de la société de gestion :

FEDERAL FINANCE GESTION - 1 Allée Louis Lichou - 29480 - Le Relecq-Kerhuon

**TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION
DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PORTEFEUILLE TITRES AU 31/03/2023 EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	14 540	547 867,20	2,47
TOTAL ALLEMAGNE			547 867,20	2,47
ESPAGNE				
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	139 800	478 954,80	2,16
INDITEX	EUR	16 450	508 305,00	2,29
TOTAL ESPAGNE			987 259,80	4,45
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	6 030	929 826,00	4,19
ALTEN	EUR	3 142	461 559,80	2,08
AMUNDI	EUR	4 159	241 429,95	1,08
AXA	EUR	51 418	1 448 187,97	6,52
CAPGEMINI SE	EUR	4 993	852 554,75	3,83
DASSAULT SYST.	EUR	21 680	821 130,00	3,70
EDENRED	EUR	17 574	958 485,96	4,32
HERMES INTERNATIONAL	EUR	476	887 264,00	4,00
KERING	EUR	639	383 400,00	1,73
LA FRANCAISE DES JEUX	EUR	25 810	990 845,90	4,46
LEGRAND SA	EUR	11 011	925 804,88	4,17
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	1 980	1 671 912,00	7,53
SANOFI	EUR	3 506	351 441,44	1,58
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	1 388	391 416,00	1,77
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	5 880	903 638,40	4,06
SECHE ENVIRONNEMENT SA	EUR	10 541	1 089 939,40	4,91
SES IMAGOTAG SA	EUR	8 840	967 096,00	4,35
SOPRA STERIA	EUR	3 323	642 335,90	2,89
THALES	EUR	6 542	892 001,70	4,02
THERMADOR GROUPE	EUR	4 153	408 239,90	1,84
TRIGANO SA	EUR	3 400	408 000,00	1,83
VINCI SA	EUR	10 299	1 088 810,28	4,90
VIVENDI	EUR	63 548	590 996,40	2,66
WORLDLINE SA	EUR	8 140	318 355,40	1,44
TOTAL FRANCE			18 624 672,03	83,86
LUXEMBOURG				
SWORD GROUP	EUR	14 290	625 902,00	2,81

PORTEFEUILLE TITRES AU 31/03/2023 EN EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL LUXEMBOURG			625 902,00	2,81
SUISSE				
STMICROELECTRONICS NV	EUR	25 011	1 224 413,51	5,51
TOTAL SUISSE			1 224 413,51	5,51
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			22 010 114,54	99,10
TOTAL Actions et valeurs assimilées			22 010 114,54	99,10
Créances			14 548,76	0,07
Dettes			-60 234,93	-0,28
Comptes financiers			245 550,32	1,11
Actif net			22 209 978,69	100,00